

GROUPE SFPI

Société Anonyme au capital de 80 972 875,80 €.
Siège social : 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS.
393 588 595 RCS PARIS.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2016 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 10 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice ;

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.



COMPTES ANNUELS

**
* * * *

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice à toutefois a eu une durée de dix-huit (18) mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2015.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 6 196 060,68 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

RESULTATS FINANCIERS ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE.

1. – Activité de la Société

Afin de s'aligner sur la date de clôture des autres sociétés du Groupe, la société EMME avait, préalablement à la fusion, modifié la date de clôture de son exercice du 30 juin au 31 décembre. Dans ce contexte, la durée de l'exercice a été exceptionnellement fixée à dix-huit (18) mois.

Par assemblée générale en date du 10 novembre 2015, la société EMME (Editions Multi Média Electroniques) à absorbé la société S.F.P.I. et a pris pour dénomination sociale GROUPE SFPI. Cette fusion a généré une prime de fusion d'un montant de 3 024 548,08 € ainsi que 2.455.133 actions auto détenues.

Cette opération qui avait pour but de permettre la cotation des titres S.F.P.I. a engendré des charges d'un montant de 2 197 K€, réparti comme suit :

- Frais de cotation : 1 312 K€
- Mali de fusion : 885 K€

2. - Résultats financiers de la Société

Le chiffre d'affaires de la Société est essentiellement constitué des sommes perçues dans le cadre des prestations fournies aux sociétés du Groupe.

Le résultat d'exploitation est négatif de (630) K€.

Le résultat exceptionnel négatif ressort à (682) K€, en raison des frais de cotation et du mali de fusion.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2014 :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	4 430 368	1 097 685
Produits d'exploitation	4 838 866	1 804 943
Charges d'exploitation	5 468 475	1 473 168
RESULTAT D'EXPLOITATION	-629 609	331 775
Produits financiers	7 131 291	722 865
Charges financières	351 563	1 463 164
RESULTAT FINANCIER	6 779 728	-740 299
RESULTAT COURANT	6 143 056	-408 524
Produits exceptionnels	21 684 689	268 914
Charges exceptionnelles	22 367 060	310 562
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-682 371	-41 648
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	-735 376	--
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 196 061	-450 172

ACTIVITE JURIDIQUE.

L'activité juridique décrite ci-après concerne la société EMMÉ devenue GROUPE SFPI.

⊗ **Approbation des comptes de l'exercice 2014**

Lors de votre assemblée générale en date du 31 mars 2015, vous avez approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014 faisant apparaître une perte nette de (450 172,10) €, que vous avez décidé d'affecter en totalité au compte Report à nouveau portant celui-ci de (7 791 772,60) € à (8 241 944,70) €.

⊗ **Conventions et engagements réglementés**

Nous avons donné à nos commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

A cet effet, nous vous informons que la nouvelle loi sur les conventions réglementées a introduit l'obligation pour les conseils d'administration d'examiner toutes les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé. En outre, les conventions renouvelables par tacite reconduction, doivent désormais faire l'objet d'une autorisation annuelle du conseil d'administration. A défaut, lesdites conventions doivent être soumises à la ratification de votre assemblée.

Dès lors, nous vous demandons de ratifier les conventions suivantes :

- conventions de prestations de services,
- contrat de consultant,
- bail commercial,
- convention d'intégration fiscale et son avenant numéro 1.

Nous vous demandons en outre de ratifier les nouvelles conventions de prestations de services conclues au cours de l'exercice écoulé. Il s'agit des conventions de prestations de services conclues le 10 juin 2015, avec effet au 1^{er} janvier 2015, avec respectivement les sociétés UCEM, DOM-MCM et DOM-SUISSE.

En effet, ces conventions qui n'ont pas été au préalable autorisées par le conseil d'administration ont pour objet, la fourniture par GROUPE SFPI de prestations en matière financier, comptable et juridique

La personne concernée par ces nouvelles conventions est Monsieur Henri MOREL en qualité de d'administrateur de UCEM, DOM-MCM et DOM-SUISSE et administrateur et Président Directeur Général de GROUPE SFPI.

Nous vous précisons que conformément à la nouvelle loi sur les conventions réglementées, toutes ces conventions ont fait l'objet d'un examen par votre conseil d'administration

Enfin, nous vous informons que votre conseil d'administration a décidé de mettre en durée indéterminée toutes les conventions conclues par la Société avec ses filiales et sous-filiales. Ces modifications se feront par voie d'avenant.

⊗ Apurement du compte Report à nouveau et dotation du compte Autres réserves

Nous vous informons que la fusion-absorption de S.F.P.I. par EMMÉ a eu pour conséquence la constatation dans les comptes au 31 décembre 2015 d'une Prime de fusion qui est passé à un montant de 15 476 430,51 €.

Nous vous proposons d'apurer le compte Report à nouveau négatif d'un montant de (8 241 944,70) € et de doter le compte Autres réserves d'un montant de 7 234 485,81 €, le tout par prélèvement sur le compte Prime de fusion.

⊗ Affectation du résultat de l'exercice 2015

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6 196 060,68 €, comme suit :

- 5 % à la Réserve légale : soit 309 803,82 €,
- Dividende : 2 699 095,86 € soit 0,03 € par action,
- Le solde : soit 3 187 161,00 € au compte Autres réserves.

Nous vous informons que :

- ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts ;
- suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 21 juin 2016.

⊗ Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

⊗ Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2011 / 2012	Néant	Néant
2012 / 2013	5 587 717,80 € *	2,22 €
2013 / 2014	Néant	Néant

* Dividende exceptionnel de la prime d'émission votée par l'AGE du 22-02-2013

⊗ **Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

⊗ **Autorisation de cautions, avals et autres garanties**

Conformément aux dispositions des articles L. 225-35 et R. 225-28 du Code de commerce, le Conseil d'administration a autorisé le Président à donner au nom de la Société, lors de sa réunion en date du 26 avril 2016, des cautions, avals et autres garanties dans la limite du plafond global de 150 000 euros.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, avalisés ou garantis.

⊗ **Activité en matière de recherche et de développement**

Notre Société n'a pas souhaité immobiliser de frais de cette nature au cours de l'exercice 2015 poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

⊗ **Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices**

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

⊗ **Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs**

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons dans le tableau ci-après, à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances entre J et J + 30	Echéances entre J + 31 et J + 60	Echéances au-delà de J + 60	Factures non parvenues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 + 403)	69 131	226 260	267 179	434 315	--	996 885
Fournisseurs d'immobilisations (404 + 405)	--	--	--	--	--	--
Total à payer	69 131	226 260	267 179	434 315	--	996 885
Factures non parvenues (408)	--	--	--	--	1 133 213	1 133 213
Avoirs à recevoir	--	--	--	--	-34 385	-34 385
Total au 31-12-2015	69 131	226 260	267 179	434 315	1 098 828	2 095 713

J = Date de clôture

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

⊗ **Participations prises au cours de l'exercice**

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

⊗ **Cession de participations**

Au cours de l'exercice, notre Société a cédé à la société EMME SAS :

- 100 % des titres qu'elle détenait dans sa filiale AVANQUEST SOFTWARE PUBLISHING SA,
- 100 % des titres qu'elle détenait dans sa filiale allemande, EMME DEUTSCHLAND.

© **Détention du capital social (Art. L. 233-13 du Code de Commerce)**

Nous vous indiquons ci-après les informations reçues en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce :

Identité des personnes physiques ou morales Détenant du capital par seuil	% capital social
<i>Personnes physiques</i>	
Henri MOREL 20 rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris	5,67 (soit plus du vingtième)
<i>Personnes morales</i>	
ARC MANAGEMENT SAS 20 rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris	51,29 (soit plus de la moitié)
CM-CIC INVESTISSEMENT SCR SAS 31 rue Jean Wenger Valentin 67000 Strasbourg	12,97 (soit plus du dixième)
SPRING MANAGEMENT SAS 29 rue Bassano 75008 PARIS	12,90 (soit plus du dixième)
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT SA 20 rue Chauchat 75009 Paris	4,13 (soit moins du vingtième)
NAXICAP COINVEST I FPCI 5-7 rue de Montessuy 75007 Paris	4,11 (soit moins du vingtième)

© **Franchissement de seuil**

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

A cet effet, nous vous informons que les franchissements de seuil statutaires ci-après nous ont été communiqués, conformément aux statuts de la Société :

- Henri MOREL (de concert avec ARC MANAGEMENT) : 56,96 % du capital social.
- ARC MANAGEMENT SAS : 51,29 % du capital social
- SPRING MANAGEMENT SAS : 12,90 % du capital social.
- CM-CIC INVESTISSEMENT SCR : 12,97 % du capital social.
- Jean-Bertrand PROT (de concert avec SPRING MANAGEMENT) : 14,21 % du capital social.
- FPCI NAXICAP COINVEST I : 4,11 % du capital social.
- FPCI NAXICAP SECONDARY OPPORTUNITIES I : 1,97 % du capital social.
- FPCI NAXICAP SECONDARY OPPORTUNITIES III : 2,20 % du capital social.

© **Actions inscrites au nom de la Société**

En conséquence de la fusion-absorption de S.F.P.I. par EMMÉ (devenue GROUPE SFPI), GROUPE SFPI détient 2.455.133 de ses propres actions (soit 2,73 % du capital social).

© **Etat de la participation des salariés au capital social**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2015, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

© **Gouvernance de la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

**
* * * *

RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.

NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètre de consolidation

L'effectif total et sa répartition ainsi que l'ensemble des autres indicateurs concernent la totalité du personnel présent au 31 décembre 2015 sur l'ensemble des pôles d'activités de GROUPE SFPI, à savoir :

- Pôle DOM SECURITY : 15 sociétés incluant la société mère ;
- Pôle ERYMA : 4 sociétés ;
- Pôle MAC : 8 sociétés ;
- Pôle MMD : 6 sociétés ;
- Pôle NEU : 11 sociétés ;
- Sociétés appartement à GROUPE SFPI (hors pôles ci-dessus) : 4 sociétés incluant la société mère.

Le périmètre du Groupe ayant évolué entre 2014 et 2015, et s'agissant de notre premier rapport sur la responsabilité sociale, environnementale et sociétale (« RSE »), il nous a semblé hasardeux de présenter les informations de N-1.

Référentiel de remontée des données

Des outils communs de collecte des données ont été mis en place dans les filiales du Groupe concerné, afin de faciliter la remontée des données sociales, environnementales et sociétales.

Effectifs

Les effectifs indiqués dans le paragraphe I.) « Effectif total et répartition » concernent la totalité du personnel par Pôle présent au 31 décembre 2015, incluant les salariés avec un contrat à durée indéterminée et à durée déterminée, hors les contrats de professionnalisation, d'apprentis, de stagiaires et d'intérimaires.



7

I. INFORMATIONS SOCIALES

a. Emploi

GROUPE SFPI compte 3 769 salariés au 31 décembre 2015 outre 93 intérimaires.

i. Effectif total et répartition (en données consolidées)

- Le Pôle DOM SECURITY compte 1 544 salariés au 31 décembre 2015. En 2014, il comptait 1 492 salariés. Il convient de préciser que la société DOM-MCM est entrée dans le périmètre du Groupe en cours d'exercice et emploie 48 salariés.
- Le Pôle ERYMA compte 284 salariés au 31 décembre 2015.
- Le Pôle MAC compte 1 300 salariés au 31 décembre 2015.
- Le Pôle MMD compte 253 salariés au 31 décembre 2015.
- Le Pôle NEU compte 370 salariés au 31 décembre 2015.
- Les sociétés de GROUPE SFPI hors pôle comptent 18 salariés au 31 décembre 2015.

Catégories Professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		TOTAL		
Types de contrat	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	TOTAL
Effectif Pôle DOM SECURITY	31	760	26	434	1	162	0	130	58	1 486	1 544
% sur effectif pôle									3,8	96,2	100
Effectif Pôle MAC	33	645	23	163	5	276	2	153	63	1 237	1 300
% sur effectif pôle									4,8	95,1	100
Effectif Pôle NEU	0	51	2	79	0	15	0	223	2	368	370
% sur effectif pôle									0,5	99,5	100
Effectif Pôle ERYMA	0	0	32	160	0	25	1	66	33	251	284
% sur effectif pôle									11,6	88,4	100
Effectif Pôle MMD	1	145	4	34	0	27	0	42	5	248	253
% sur effectif pôle									2	98	100
Effectif GROUPE SFPI hors pôle	0	0	0	8	0	0	0	10	0	18	18
% sur effectif pôle									0	100	100
TOTAL	65	1 601	87	878	6	505	3	624	161	3 608	3 769
% sur effectif global									4,3	95,7	100

ii. Répartition par sexe

Au sein du Groupe SFPI, la répartition des effectifs homme/femme est de 70 % / 30%. Ce sont les pôles DOM SECURITY et MAC qui emploient le plus de personnel féminin dans leurs effectifs.

Catégories Professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		TOTAL		
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	TOTAL
Effectif Pôle DOM SECURITY	417	374	292	168	131	32	110	20	950	594	1 544
% sur effectif pôle									61,5	38,5	100
Effectif Pôle MAC	549	129	60	126	216	65	125	30	950	350	1 300
% sur effectif pôle									73,1	26,9	100
Effectif Pôle NEU	50	1	49	32	14	1	194	29	307	63	370
% sur effectif pôle									83	17	100
Effectif Pôle ERYMA	0	0	142	50	14	11	55	12	211	73	284
% sur effectif pôle									74,3	25,7	100
Effectif Pôle MMD	145	1	22	16	22	5	34	8	223	30	253
% sur effectif pôle									88,1	11,9	100

Effectif GROUPE SFPI hors pôle	0	0	1	7	0	0	7	3	8	10	18
% sur effectif pôle									44,4	55,6	100
EFFECTIF TOTAL	65	1 601	87	878	6	505	3	624	161	3 608	3 769
% sur effectif global									70,3	29,7	100

iii. Répartition par âge

Au sein du Groupe GROUPE SFPI, la répartition des effectifs par âge est variable, ci-dessous le détail par pôle.

Pôle DOM SECURITY	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	77	68	10	10	165	10,7
de 30 à < 45 ans	208	137	65	52	462	29,9
de 45 à < 55 ans	300	153	58	47	558	36,1
55 ans et plus	206	102	30	21	359	23,3
TOTAL	791	460	163	130	1 544	100
% sur effectif pôle	51,3	29,8	10,5	8,4	100	

Pôle MAC	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	56	13	15	6	90	6,9
de 30 à < 45 ans	260	81	140	69	550	42,3
de 45 à < 55 ans	260	70	86	53	469	36,1
55 ans et plus	102	22	40	27	191	14,7
TOTAL	678	186	281	155	1 300	100
% sur effectif pôle	52,2	14,3	21,6	11,9	100	

Pôle ERYMA	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	0	42	2	0	44	15,5
de 30 à < 45 ans	0	55	5	34	94	33,1
de 45 à < 55 ans	0	70	15	22	107	37,7
55 ans et plus	0	25	3	11	39	13,7
TOTAL	0	192	25	67	284	100
% sur effectif pôle	0	67,6	8,8	23,6	100	

Pôle NEU	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	3	16	3	17	39	10,5
de 30 à < 45 ans	17	29	8	89	143	38,6
de 45 à < 55 ans	19	24	4	78	125	33,8
55 ans et plus	12	12	0	39	63	17,1
TOTAL	51	81	15	223	370	100
% sur effectif pôle	13,8	21,9	4	60,3	100	

Pôle MMD	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	24	9	2	2	37	14,6
de 30 à < 45 ans	47	10	10	16	83	32,8
de 45 à < 55 ans	33	9	14	16	72	28,4
55 ans et plus	42	10	1	8	61	24,2
TOTAL	146	38	27	42	253	100
% sur effectif pôle	57,7	15	10,7	16,6	100	

Pôle GROUPE SFPI, hors pôle	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	0	0	0	0	0	0
de 30 à < 45 ans	0	3	0	3	6	33,3
de 45 à < 55 ans	0	4	0	0	4	22,2
55 ans et plus	0	1	0	7	8	44,5
TOTAL	0	8	0	10	18	100
% sur effectif pôle	0	44,4	0	55,6	100	

TOTAL GROUPE	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL	% Effectif global
< 30 ans	160	148	32	35	375	9,9
de 30 à < 45 ans	532	315	228	263	1 338	35,5
de 45 à < 55 ans	612	330	177	216	1 335	35,4
55 ans et plus	362	172	74	113	721	19,1
TOTAL	1 666	965	511	627	3 769	100
% sur effectif pôle	44,2	25,6	13,6	16,6	100	

Si au sein du Groupe SFPI, la part la plus importante de l'effectif est répartie entre les tranches d'âge 30-45 ans et 45-55 ans, c'est au sein du pôle ERYMA que la part des effectifs ayant moins de 30 ans est la plus importante du Groupe avec près de 16 % des effectifs. A contrario, c'est au sein du pôle MAC que cette part est la plus faible avec moins de 7 % des effectifs ayant moins de 30 ans.

Parmi les pôles où la part de l'effectif ayant 55 ans et plus est la plus importante figurent les pôles MMD et DOM SECURITY avec respectivement 24 % et 23 % de leurs effectifs dans cette tranche d'âge.

iv. Intérimaires

Sur l'ensemble des sociétés appartenant à GROUPE SFPI et ses filiales, 126 personnes étaient en contrat d'intérim au 31 décembre 2015, réparties de la manière suivante :

- Pôle DOM SECURITY : 33 personnes.
- Pôle MAC : 91 personnes.
- Pôle NEU : 2 personnes.

v. Embauches

Sur l'ensemble de l'année, au sein du Groupe SFPI, 461 salariés ont été embauchés, dont 309 en CDI et 152 en CDD :

Type de contrat	Pôle DOM SECURITY	% pôle	Pôle ERYMA	% pôle	Pôle MAC	% pôle	Pôle MMD	% pôle	Pôle NEU	% pôle	Autres SFPI	% pôle
CDD	72	57,6	25	55,	45	38,	6	4,2	4	13,3	0	0
CDI	53	42,4	20	44,	71	61,2	137	95,8	26	86,4	2	100
TOTAL	125	100	45	100	116	100	143	100	30	100	2	100
Type de Contrat	Pôle DOM SECURITY	% pôle	Pôle ERYMA	% pôle	Pôle MAC	% pôle	Pôle MMD	% pôle	Pôle NEU	% pôle	Autres SFPI	% pôle
Hommes	72	57,6	31	68,9	104	89,6	131	91,6	21	70	1	50
Femmes	53	42,4	14	31,1	12	10,4	12	8,4	9	30	1	50
TOTAL	125	100	45	100	116	100	143	100	30	100	2	100

Type contrat	TOTAL GROUPE	%
CDD	133	33%
CDI	340	67%
TOTAL	473	100%
Type contrat	TOTAL GROUPE	%
Hommes	360	78%
Femmes	101	22%
TOTAL	461	100%

Le nombre réel d'embauches à retenir est 435 personnes, car 38 personnes qualifiées d'intérimaires sont en réalité des sous-traitants conformément à la définition française.

Par ailleurs, toutes les sociétés n'ont pas comptabilisé les apprentis et contrats de professionnalisation démarrés en 2015 de la même manière (considéré comme des embauches pour certains mais pas pour tous).

De manière générale, plus de 2/3 des effectifs embauchés l'ont été en contrats à durée indéterminée.

Vi. Départs : Ruptures conventionnelles – démission – licenciements et retraite

Les départs sur 2015 pour l'ensemble du groupe se décomposent de la manière suivante :

Motif	DOM SECURITY	%	ERYMA	%	MAC	%	MMD	%	NEU	%	GROUPE SFPI	%
Ruptures conventionnelles	12	8,3	4	8	17	12,7	1	3,6	2	16,6	0	0
Démission	28	19,3	15	30	27	20,3	9	32,1	8	50	0	0
Fin de CDD	11	7,6	22	44	23	17,3	3	10,7	3	0	0	0
Licenciement	Econo- mique	32	22,1	0	0	23	17,	1	3,6	0	0	0
	Faute grave	4	2,7	7	14	11	8,	1	3,6	0	0	0
	Inapti- tude	11	7,6	0	0	11	8,	2	7,1	0	0	0
Retraite	47	32,4	2	4	21	15,	11	39,3	4	33,4	0	0
TOTAL	145	100	50	100	133	100	28	100	17	100	0	0

Les données consolidées pour le groupe sont les suivantes :

Motif		SFPI Groupe	%
Ruptures conventionnelles		36	9,8
Démission		85	23,1
Fin de CDD		59	16
Licenciement	Economique	56	15,2
	Faute grave	23	6,2
	Inaptitude	24	6,5
Retraite		85	23,1
TOTAL		368	100

Plus de 55 % des départs du Groupe sont « volontaires » (ruptures conventionnelles, démissions, retraites). Les licenciements pour motifs économiques (15 % des départs du Groupe en 2015) proviennent essentiellement des plans sociaux effectués au sein des pôles DOM SECURITY et MAC.

Vii. Rémunération et leur évolution

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

La masse salariale consolidé de Groupe SFPI s'élève à 176,8 M€ soit 34,7 % du chiffre d'affaires. Le détail par pôle est le suivant :

- Pôle MMD : 32,4 % du chiffre d'affaires,
- Pôle NEU : 29,1 % du chiffre d'affaires,
- Pôle ERYMA : 40,9 % du chiffre d'affaires,
- Pôle MAC : 30,1 % du chiffre d'affaires,
- Pôle DOM SECURITY: 31,1 % du chiffre d'affaires.

Il existe des contrats d'intéressement et de participation dans certaines filiales françaises du Groupe.

b. Organisation du travail

i. Organisation du temps de travail

GROUPE SFPI et ses filiales s'engagent à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacun de ses pôle d'activité. Le temps de travail est fonction de l'activité.

ii. Absentéisme

Les tableaux ci-après indiquent le nombre de jours d'absence par type selon les catégories professionnelles.

Pôle DOM SECURITY :

Types d'absences	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL
Maladie	12 550	4 671	1 284	315	18 820
Accident du travail *	1 025	32	2	0	1 058
Maternité / Paternité	1 150	752	179	35	2 116
Absences injustifiées	37	61	36	0	134
Evènements familiaux	115	49	41	13	217
TOTAL	14 878	5 565	1 541	363	22 345

Pôle ERYMA :

Types d'absences	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL
Maladie	0	374	50	376	800
Accident du travail	0	43	0	0	43
Maternité / Paternité	0	437	0	22	459
Absences injustifiées	0	119	0	0	119
Evènements familiaux	0	46	0	1	48
TOTAL	0	1 019	50	399	1 469

Pôle MAC					
Types d'absences	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL
Maladie	37 392,27	9 722,80	10 461	5 089,50	92 665,67
Accident du travail	1 935	0	260	0	2195
Maternité / Paternité	143	396	61	414	1014
Absences injustifiées	271	5	0	0	277
Evènements familiaux	52	26	10	8	96
TOTAL	13 862	2 523	2 146	1 212,50	19 744

Pôle MMD					
Types d'absences	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL
Maladie	3 300	308	288	401	4 297
Accident du travail	199	0	41	0	240
Maternité / Paternité	36	119	0	59	215
Absences injustifiées	209	0	15	0	224
Evènements familiaux	132	56	10	2	223
TOTAL	3 877	483	355	462	519

Pôle NEU					
Types d'absences	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL
Maladie	543	385	25	785	1 737
Accident du travail	5	2	0	10	17
Maternité / Paternité	16	193	7	40	256
Absences injustifiées	0	0	0	0	0
Evènements familiaux	0	51	18	45	114
TOTAL	564	630	50	880	2 123

Pôle GROUPE SFPI hors Pôle :

Les données pour ce « pôle » ne sont pas significatives. En effet seul un (1) jour d'absence a été retenu pour maternité/paternité pour un employé.

Total GROUPE					
Types d'absences	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	TOTAL
Maladie	27 855	7 834	3 462	2 352,5	41 503,5
Accident du travail	3 164	77	303	10	3 554
Maternité / Paternité	1 345	1 897	248	535	4 025
Absences injustifiées	517	185	51	0	753
Evènements familiaux	299	228	79	56	662
TOTAL	33 180	10 221	4 143	2 953,5	50 497

c. Relations sociales

i. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

La qualité du climat social au sein du Groupe GROUPE SFPI est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale en matière de dialogue social.

L'organisation du groupe est faite autour de cinq pôles autonome au sein desquels les filiales sont elles-mêmes très largement indépendantes dans leur gestion sociale.

Certaines filiales du groupe ont mis en place un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors voire des contrats de génération.

Au niveau du Groupe GROUPE SFPI, en 2015, les départs non contentieux (démissions et ruptures conventionnelles) s'élèvent à 123 soit environ 1/3 des départs et 3,2 % des effectifs

Sur la même période, 103 licenciements ont été prononcés dont 23 pour faute grave.

Au 31 décembre 2015, moins de quinze prud'hommes concentrés sur six sociétés étaient en cours pour des licenciements sans cause réelle et sérieuse.

ii. Bilan des accords collectifs

Des accords de modulation et de démodulation ont été mis en place dans la plupart des filiales françaises du Groupe en fonction de la charge de travail. Les filiales étrangères se réfèrent exclusivement à leur législation.

Il existe des accords d'intéressement et de participation dans les filiales du Groupe.

d. Santé et sécurité

i. Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

Ces pratiques s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du groupe en France comme à l'étranger.

ii Accidents de travail

Ses données sont traitées dans le tableau « Absentéisme ».

e. Formation

i. Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe GROUPE SFPI est de manière générale, le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale.

Les formations répondent aux impératifs suivants:

- maintien et développement des compétences,
- réponse aux obligations légales,
- besoins de l'entreprise,
- demande des salariés.

Chaque pôle et chaque filiale a des pratiques et des besoins qui diffèrent ainsi parmi les formations récurrentes au sein des différents pôles, on retrouve les principaux éléments suivants :

- Pôle MAC : formation à la conduite d'engins, à l'éco conduite, en électricité, sur des logiciels, en fonderie, usinage, CACES, secourisme, formation pour l'obtention du label RGE,...
- Pôle MMD : formations internes pour adaptation de post, formation recyclage, habilitation, logiciel, finances, formation sur machines.
- Pôle NEU : formations techniques et de sécurité, formation pour adaptation aux postes et évolution de carrière, aux logicielles, formation pour le maintien des habilitations et des compétences et leur développement.
- Pôle DOM SECURITY : se rapporter au rapport RSE de DOM SECURITY.

ii. Nombre total d'heures de formation

Les heures de formation sont comptabilisées par pôle puis globalement.

Au sein du pôle DOM SECURITY, les heures de formation des sociétés DOM SECURITY, DOM POLSKA ET UCEM n'ont pas été communiquées.

Au sein du pôle MMD, les heures de formation de la société BARRIQUAND SAS n'ont pas été communiquées.

Au sein du pôle NEU, les heures de formation des sociétés DELTA NEU CHINA et DELTA NEU BENELUX n'ont pas été communiquées.

Catégories Professionnelles	DOM SECURITY *	NEU *	MMD *	MAC *	ERYMA	TOTAL
Ouvriers	3 918	278	2 048,5	3 065	1 010,5	10 319
Employés	4 862	540,5	376,5	602	272,5	6 652
Maîtrises	1 697	296	648,5	7493	10	10 144
Cadres	1 307	3 496,5	1 099,5	1 900	81	7 883
TOTAL	11 784	4 611	4 173	13 060	1 374	35 002
* Hors les sociétés : DOM SECURITY, DOM POLSKA, UCEM, BARRIQUAND SAS, DELTA NEU CHINA, DELTA NEU BENELUX						

f. Egalité de traitement

i. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Certaines filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au sein du Groupe 70 % des effectifs sont des hommes et 30 % des femmes.

C'est au sein du pôle DOM SECURITY que la part de femmes est la plus importante avec 38,5 % des effectifs. Au sein du pôle MMD, seuls 11,9 % des effectifs sont des femmes.

ii. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs. En effet, les sociétés concernées ont par exemple, installer des rampes d'accès, adapter les postes de travail, adapter les horaires, acheter des équipements adaptés (téléphone...), aménager des places de stationnements.

Nombre de salariés handicapés (CDI et CDD)	2015
Pôle DOM SECURITY	85
Pôle ERYMA	2
Pôle MAC	55
Pôle MAC	13
Pôle NEU	16
GRUPE SFPI hors pôles	0
TOTAL	171

iii. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe favorise le développement et le recrutement des personnes d'origine diverses.

g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives à :

i. Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

L'organisation du Groupe fait qu'il existe au sein de chaque structure, conformément aux dispositions du code du travail, une représentativité des salariés sous forme de délégation du personnel, délégation unique, comité d'entreprise.

ii L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Bien qu'aucune donnée ne soit quantifiable sur ce point, le groupe ne pratique aucune mesure discriminatoire dans ces différentes structures et est attaché à réduire toute forme d'inégalité qui pourrait être soulevé.

iii L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Les sociétés du Groupe sont essentiellement établies dans les pays membres de l'Union Européenne et ne sont pas concernées par ce point.

iv. L'abolition effective du travail des enfants

A l'exception des contrats de professionnalisation, les sociétés du Groupe n'embauchent que des personnes âgées de plus de 18 ans.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

a. Politique générale en matière environnementale

i. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Si l'ensemble des sociétés du Groupe SFPI est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable, les mesures prises par pôle peuvent varier.

Il est à noter que, de part la nature de ses activités, l'exposition du Groupe SFPI aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident spécifique de pollution en France ou à l'étranger.

En fonction des quantités transformées ou consommées, des produits utilisés, ou des activités exercées, les sites français du Groupe DOM SECURITY sont soumis, dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soit à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Par ailleurs, les sociétés DENY SECURITY et DOM RONIS ont la certification ISO 14001. De manière générale, les sociétés du Groupe sont au plus bas niveau des installations classées au titre de la protection de l'environnement.

Les sociétés du pôle NEU sont par ailleurs, très largement certifiées en matière de norme environnementales avec des sites ISO 14001.

Les autres pôles du Groupe, MAC, MMD et ERYMA sont également largement qualifiés en matière environnementale.

ii. Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001, l'ensemble des salariés est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

La société SIPOSE au sein du pôle MAC a dégagé des budgets pour permettre une formation à un salarié en vue d'obtenir le label RGE (Reconnu Garant de l'environnement).

Au sein du pôle NEU, les salariés sont largement sensibilisés au tri des déchets, économies d'énergie et à l'écoconduite. Des engagements importants sont pris en matière de protection de l'environnement, de performance environnementale et de mise en place de stratégie.

Le pôle NEU et en particulier les sociétés du sous-ensemble DELTA NEU ont établi un document d'analyse des risques environnementaux et des impacts éventuels sur le changement climatique. Ce document ne liste aucun impact majeur.

iii. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Ces moyens sont principalement mis en œuvre dans le cadre de la certification ISO 14001. Toutefois, chaque société du groupe multiplie les actions de préventions des risques pour limiter les conséquences d'un éventuel accident (double vérification, contrôle périodique des installations...).

iv. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

C'est au sein du pôle DOM SECURITY que des mesures sur le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sont les plus importantes. En effet, La société allemande DOM GMBH & CO. est assurée pour les risques en matière d'environnement. Cette assurance est régulièrement actualisée.

Les sociétés DOM-TITAN et DOM POLSKA ont également contracté des assurances visant à les protéger d'un risque environnemental.

En France, la société DOM RONIS doit verser à la Caisse des Dépôts et Consignation, une garantie financière au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le montant de cette garantie s'élève à 138 325 euros. Au 31 décembre 2015, 30 % de cette somme a été versée et le solde sera acquitté avant le 1^{er} juillet 2022, à concurrence de 10 % par an.

Au sein du pôle MMD, la société STERIFLOW suit régulièrement le montant des provisions à prendre en la matière et SPOMASZ WRONKI à une police d'assurance de 1 MPLN couvrant les risques de pollution de l'air, l'eau ou le sol par des substances dangereuses.

b. Pollution et gestion des déchets

i. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production.

ii. Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence. En ce qui concerne les déchets, ils font l'objet d'un tri et sont recyclés ou éliminés par l'intermédiaire de filières spécialisées.

En amont, la plupart des sociétés du Groupe sensibilisent le personnel au tri et recyclage des déchets.

La politique de réduction des conditionnements PVC au profit de matériaux recyclables est encouragée au sein du Groupe.

D'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

Par ailleurs, chaque déménagement, réorganisation physique des bureaux entraîne une remise en question de tout ou partie des locaux et des équipements en place afin de réduire l'empreinte énergétique (système de chauffage, imprimante, consommations diverses de consommables...

Au sein du pôle NEU, les sociétés peuvent mutualiser la gestion des déchets et les actions concertées en vue de leur réduction.

Au sein du pôle ERYMA, les sociétés ont une politique importante de reprise de matière obsolète ou de produits spécifiques (Batteries).

iii. Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité des sociétés du Groupe n'est pas génératrice de nuisance sonore particulière et sur les postes où cela est nécessaire, les salariés sont équipés de bouchons auditifs.

Il existe une exception pour la société DOM RONIS qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

c. Utilisation durable des ressources

i. Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation de gaz et d'électricité).

Il existe, au sein du Groupe des sociétés ayant des indicateurs permettant de suivre au plus juste, les consommations de gaz et d'électricité d'après les relevés de compteurs.

Un système d'extinction automatique d'éclairage existe dans la plupart des bâtiments industriels.

L'installation de fenêtres double vitrage permet d'améliorer l'isolement de ces bâtiments industriels.

Au sein du pôle ERYMA, les véhicules sont régulièrement changés afin d'être le moins polluant possible.

Au sein du pôle NEU, le site de La Chapelle d'Armentières (59) a fait l'objet de travaux récents et est régulièrement adapté afin d'améliorer les possibilités d'économie d'énergie.

C'est également le cas pour le nouveau bâtiment construit au sein du pôle MMD à Roanne (42).

ii. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

De manière générale, tous les produits vendus au sein du Groupe répondent à des normes européennes tant en matière de sécurité que de respect de l'environnement.

Les filiales du Groupe investissent dans des machines PGCN (Poinçonneuse Grignoteuse à Commande Numérique) afin d'optimiser les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets.

A cela, il faut ajouter que les sociétés du Groupe sont sensibilisées à l'Eco Conception des produits. En effet, dans la mesure du possible, il est toujours préféré l'utilisation de matières premières renouvelables, permettant une réduction de l'empreinte environnementale des produits, de la consommation de matières premières et des déchets.

Enfin, une politique d'optimisation de la gestion des stocks pour limiter les pertes est mise en œuvre dans les filiales.

iii. Consommation d'eau

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique. Toutefois, lorsque cela est nécessaire, les sociétés du Groupe prennent des mesures adéquates. Ainsi, par exemple, la société DOM RONIS au sein du pôle DOM SECURITY dont l'activité est exploitée sur un site classé, contrôle sa consommation d'eau dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

iv. Utilisation durable des ressources

Le Groupe SFPI ne prélève pas de ressources particulières dans les sols dans le cadre de son activité. S'agissant des ressources naturelles, le Groupe, sur certaines structures, dispose de moyens spécifiques de prélèvement des ressources (DOM-TITAN en Slovénie dispose d'une centrale électrique hydraulique) pour lesquels, il s'assure de limiter au maximum l'impact sur l'environnement.

d. Changement climatique

i. Rejet de gaz à effet de serre

L'impact du rejet de gaz à effet de serre n'est pas quantifié au niveau du Groupe. L'activité ne permet pas de mesures fortes. Toutefois, des mesures de contrôle des émissions d'énergie sont régulièrement prises. Dans la mesure du possible, les sociétés du Groupe recourent à des fournisseurs locaux.

ii. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Globalement, les sociétés mettent en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Des travaux importants sur les bâtiments sont régulièrement effectués pour limiter les dépenses énergétiques.

En France, la société DOM RONIS a mis en place des procédures particulières en période de canicule (horaires modifiés, ...)

Au sein du pôle NEU, le site de La Chapelle d'Armentières (59) est depuis plusieurs années classé ISO 14001 v04. Le passage sur une version supérieure de la norme est prévue sous 12 à 24 mois.

e. Protection de la biodiversité

Aucune mesure spécifique n'est prise à ce jour au niveau du Groupe. Pour autant, chaque société s'assure de préserver au maximum, l'environnement dans lequel elle est située (protection des rivières, contrôle des rejets, double protection de cuves en cas de fuites, etc...).

III. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

i. En matière d'emploi et de développement départemental régional

Nos principaux sites de production en France sont tous situés en Province. Pour certains, dans des zones de bassins d'emploi difficiles pour d'autres, dans des régions dynamiques.

ii. Sur les populations riveraines ou locales

Les effectifs de nos sociétés sont essentiellement composés de population locale ou riveraine.

b. Relations entretenues avec les associations et les établissements d'enseignement

i. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Chaque société du Groupe gère ses relations avec le tissu économique et scolaire local (présentation de l'entreprise, accueil de stagiaires, d'apprentis, etc...) sans qu'aucune politique globale ne soit définie.

ii. Contribution et participation associatives du groupe au niveau

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

i. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance est d'importance variable au sein des différents pôles.

Elle n'est pas significative au sein du Groupe DOM SECURITY. En effet, la sous-traitance représente moins de 3 % du chiffre d'affaires annuel dans les sociétés où elle est chiffrée. Seule la société UCEM a un recours à la sous-traitance plus important pour 11 % de son chiffre d'affaires environ.

Au sein d'autres pôles, la sous-traitance peut être plus importante (environ 16 % des achats chez ERYMA, 33 % des achats pour la société STERIFLOW au sein du pôle MMD). Au sein de certaines structures du pôle NEU, la sous-traitance peut représenter jusqu'à plus de 50 % du chiffre d'affaires (société NEU INTERNATIONAL PROCESS OU DELTA NEU).

Le recours à la sous-traitance peut couvrir de nombreux domaines.

Chez DOM SECURITY elle est essentiellement utilisée pour le traitement de surface : le chromage, zingage, nickelage.

Au sein du pôle MAC, la sous-traitance est utilisée pour de la production, du cintrage, des cartes électroniques, du laquage, du décolletage, de la pose.

Au sein des pôles NEU et MMD, la sous-traitance concerne majoritairement des sous-ensembles (sociétés NEU INTERNATIONAL RAILWAYS et ASET).

S'agissant des fournisseurs, l'activité industrielle du Groupe SFPI suppose un recours à de nombreux fournisseurs. Au sein de DOM SECURITY, les fournisseurs représentent environ 32 % du chiffre d'affaires en moyenne en 2015.

Les données sur les autres pôles, ne sont pas connues au jour de l'établissement du présent rapport.

Pour les sous-traitants et les fournisseurs, certaines sociétés du Groupe s'appuient, pour leur sélection à des organismes de cotation, d'autres peuvent effectuer leur propre audit.

De manière générale, pour les fournisseurs, au cours de leur qualification, un questionnaire prenant en compte l'environnement leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental et les fournisseurs respectant les normes ISO 9001 et 14001 ou prenant des engagements en matière environnementale (norme PEFC, pour les fournisseurs de bois s'approvisionnant dans des forêts ayant bénéficié d'une gestion responsable) sont privilégiés.

d. Loyauté des pratiques**i. Actions engagées pour prévenir la corruption**

Il existe au sein du Groupe SFPI un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

ii. Mesures prises en faveur de la santé, la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (par exemple : ISO 14001, CSTBAT, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut).

e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe SFPI n'est pas investi de manière régulière dans les actions en faveur des droits de l'homme compte tenu de l'environnement dans lequel les différentes entités du Groupe évoluent.

**
* * * *

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.**☉ Liste des mandats sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Mandataires sociaux / Société	Mandat et/ou fonction
Monsieur Henri MOREL	
DOM SECURITY - NEU SA - FEVI FAS	Administrateur
FEVI INTERNATIONAL SA – SOREMEC SA	
DOM SECURITY SA – NEU SA	Président Directeur Général
SOREMEC SA	
PICARD-SERRURES SAS – DOM-MÉTALUX SAS – DOM RONIS SAS	Président
DÉNY SECURITY SAS – OMNITECH SÉCURITY SAS	
ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS	
NEU INTERNATIONAL PROCESS SAS - LA FONCIERE NEU SAS	
ARC MANAGEMENT SAS - AUBERGE HAZEMANN SAS	
SCI B.G.M. - MP ASSOCIES SARL - SCI NEU	Gérant
SCI AVENUE GEORGES NUTTIN – SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	
SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896	
Monsieur Jean-Bertrand PROT	
DOM SECURITY SA – NEU SA	Administrateur
BAIE OUEST SA – STORISTES DE FRANCE SA	
FRANCE FERMETURES SAS – FRANCIAPLEX SAS - SIPA MENUISERIES SAS	Président
MAC INDUSTRIES SAS - MMD SAS – ASET SAS - ERYMA SAS	
FINANCIERE BARRIQUAND SAS - BARRIQUAND ECHANGEURS SAS	
SPRING MANAGEMENT SAS – LB SAS	
GROUPE SFPI SAS	Directeur Général délégué
ERYMA HOLDING SAS	Directeur Général
MAC SAS	Président du Conseil de Surveillance

DOM SECURITY SA	Représentant permanent
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	au Conseil d'administration
SCI ALU DES DEUX VALLEES - SCI STERIMMO	Gérant
SCI FRANCIA-CHECY – SCI ROCHETOIRIN	
Monsieur Hervé HOUDART	
DATAGROUPE SA	Administrateur
H2 CONSULTANT SAS	Président
Madame Valentine LAUDE	
DOM SECURITY SA	Administrateur
Madame Sophie MOREL	
DOM SECURITY SA	Administrateur
Monsieur Cyrille SEYDOUX	
BERTRAND DEVELOPPEMENT SAS	Représentant permanent
SPC	au Conseil de Surveillance
FUJA HOLDING - LA CHAISE LONGUE	Représentant permanent
FINANCIERE DE CORTON - FUJATRIA	au Comité de Surveillance
CD 17	Représentant permanent à la Présidence
	du Conseil de Surveillance
Monsieur Thierry WENDLING	
ALSACE CAPITAL SAS	Membre du Comité de Surveillance
CERES SAS	Président du Comité de Surveillance
GNT DEVELOPPEMENT SAS	Président du Comité Stratégique
ARAMIS SAS – D.L. FINANCES SAS – SDE INVEST SAS	Représentant permanent à la Présidence
CID SAS	Représentant permanent
	au Conseil d'Administration
D.L. FINANCES SAS – SDE INVEST SAS	Représentant permanent
T3L HOLDING SAS	à la présidence du Comité de Surveillance
FCPR ALSACE CROISSANCE	Représentant permanent
	à la Présidence du Comité Consultatif
FCPR ALSACE CROISSANCE	Représentant permanent
	au Comité Stratégique
FH FINANCE SAS	Représentant permanent
	au Comité de Surveillance
GROUPE WATERAIR SAS	Représentant permanent
	au Comité d'Echange
HARMONIE SAS	Représentant permanent
	au Comité de Direction
PSF – PIERRE SCHMIDT FINANCE SAS	Représentant permanent
	au Conseil de Surveillance

⊙ Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

⊙ Monsieur Henri MOREL a :

- en sa qualité de Président Directeur Général de la société GROUPE SFPI SA, perçu une rémunération brute annuelle de 300 000 euros. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) GROUPE SFPI SA a cotisé une somme de 19 424,70 euros,
- en sa qualité de Président de la société DENY SECURITY SAS, perçu une rémunération brute annuelle de 135 538 euros, en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 8 530 euros ;

- ⊙ Madame Valentine LAUDE a, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY SA, perçu une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.
- ⊙ Madame Sophie MOREL a perçu de la société GROUPE SFPI SA une rémunération brute annuelle de 36 019,49 euros et, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY SA, une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ **Fixation des jetons de présence**

Nous vous proposons de fixer à la somme de trente mille (30 000,00) euros le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs au titre de l'exercice 2015 et de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de décider des conditions de répartition de ces jetons de présence entre les Administrateurs.

⊙ **Délégations au Conseil d'administration**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 6 du Code de commerce, aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été consentie au Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.**

⊙ **Programme de rachat d'actions**

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres décidé par votre assemblée générale du 12 janvier 2016, vous avez donné à votre Conseil d'administration tous les pouvoirs à l'effet de réaliser ce programme de rachat d'actions. Ce programme n'a pas encore été mis en œuvre à ce jour.

⊙ **Délégations de compétence au Conseil d'administration**

Lors de votre assemblée générale du 12 janvier 2016, vous avez délégué à votre Conseil d'administration la réalisation des augmentations de capital dans la limite d'un montant global et maximum de 200 000 000 euros (incluant l'augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 50 000 000 euros) et ce, en application de l'article L. 225-100, alinéa 6 du Code de commerce.

PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE.

Notre Société a une activité de holding, l'essentiel de son résultat provient des dividendes versés par les filiales et des sommes perçues dans le cadre des prestations fournies aux sociétés du Groupe.

COMPTES CONSOLIDES

**
* * * *

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés dont la liste figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Configuration du périmètre de consolidation :

- ⊗ GROUPE SFPI
- ⊗ Pôle NEU (*Traitement de l'Air*)
- ⊗ Pôle DOM SECURITY (*Serrurerie*)
- ⊗ Pôle MMD (*Echangeurs thermiques*)
- ⊗ Pôle MAC (*Fermeture industrielle*)
- ⊗ Pôle ERYMA HOLDING, (*Systèmes de protection et télésurveillance*)
- ⊗ Autres : DATAGROUPE, POINT EST, POINT EST POLSKA, FRANCE INVESTISSEMENT, SCI AVENUE GEORGES NUTTIN, SCI ALU DES DEUX VALLEES, SCI VR DES DEUX VALLEES, SCI STERIMMO, SCI NEU, SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES,

Les sociétés ELZETT SOPRON, DOM-TITAN OKOVI, et PROACTIVE du pôle DOM SECURITY, sont consolidées par mise en équivalence.

L'effectif total de ces sociétés au 31 décembre 2015 était de 3 856 personnes.

Les comptes qui vous sont présentés ci-après, ont été établis conformément aux normes IFRS.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat suivant (en K€) :

RESULTATS	Exercice 2015	% du CA
Chiffre d'affaires	508 882	--
Résultat opérationnel courant	27 252	5,4
Résultat opérationnel	14 866	2,9
Résultat financier	-213	--
Impôts	-5 917	--
RESULTAT CONSOLIDE NET	8 781	1,7
Part des minoritaires	2 001	--
Part de la Société mère	6 780	--

L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DES PRINCIPAUX POLES.

Commentaires sur l'activité de chacun des pôles durant l'exercice 2015

Nous vous informons que les sociétés des pôles NEU, M.M.D., MAC et ERYMA HOLDING sont consolidées au niveau de GROUPE SFPI. Les comptes consolidés de ces pôles repris ci-dessous à titre d'information, ont été contrôlés par les commissaires aux comptes, mais ne font pas l'objet d'une publication légale.

Les principaux comptes de charges et de produits consolidés de l'exercice écoulé engendrent dans les différents pôles les résultats ci-après (*en milliers d'Euros*) :

POLE NEU	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	78 223	75 287
Résultat opérationnel courant	5 107	4 241
Résultat opérationnel	5 107	4 241
Résultat net	3 217	2 874
Trésorerie nette	10 220	7 462
Situation nette consolidée	16 553	14 353

Au 31 décembre 2015 l'effectif total du pôle NEU était de 370 personnes.

POLE DOM SECURITY	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	163 232	149 845
Résultat opérationnel courant	12 544	9 591
Résultat opérationnel	10 236	7 015
Résultat net	6 737	2 859
Trésorerie nette	13 744	18 215
Situation nette consolidée	82 289	78 329

Au 31 décembre 2015, l'effectif total du pôle DOM SECURITY était de 1 505 personnes.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SECURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol, qui fabrique et commercialise des serrures.

Dans le cadre de la réorganisation commerciale du Groupe, DOM SECURITY a cédé en novembre 2015 à sa filiale EURO-ELZETT, 100 % des parts qu'elle détenait dans sa filiale commerciale SECURIDEV HONGRIE.

POLE M.M.D.	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	47 189	53 442
Résultat opérationnel courant	5 137	6 568
Résultat opérationnel	5 137	6 568
Résultat net	3 392	4 525
Trésorerie nette	18 511	18 453
Situation nette consolidée	26 248	24 834

Au 31 décembre 2015, l'effectif total du pôle M.M.D. était de 372 personnes.

- ⊙ Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de conception et fabrication d'Echangeurs exploitée par les sociétés ASET, BARRIQUAND ECHANGEURS et BATT, s'élève à 20 133 K€.
- ⊙ Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de fabrication d'autoclaves par stérilisation exploitée par la société STERIFLOW, s'élève à 20 823 K€.
- ⊙ Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de conception et fabrication de centrifugeuses exploitée par la société SPOMASZ-WRONKI GRUPA SFPI SP. z o.o., s'élève à 6 232 K€.

POLE MAC	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	183 520	175 434
Résultat opérationnel courant	3 891	2 894
Résultat opérationnel	-3 616	274
Résultat net	-2 470	238
Trésorerie nette	19 449	17 852
Situation nette consolidée	48 046	50 882

Au 31 décembre 2015 l'effectif total du pôle MAC était de 1 291 personnes.

Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de production et de commercialisation de stores intérieurs et extérieurs et matériels de fermetures et de menuiserie en P.V.C. exploitée par FRANCIAFLEX et ses filiales, FABER FRANCE, SIPOSE et SIPA MENUISERIES s'élève à 123 433 K€.

Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de fabrication de portes de garages et volets pour les maisons, des activités liées à l'équipement de la baie et des activités fermetures exploitées par FRANCE FERMETURES s'élève à 60 087 K€.

La société FRANCIAFLEX a mis en œuvre en juin 2015 le plan de sauvegarde de l'emploi initié sur le second semestre 2014. La dégradation de la conjoncture sur le premier semestre 2015 l'a obligé à poursuivre sa restructuration par la mise en place d'un deuxième plan de sauvegarde de l'emploi. Les charges en découlant ont été provisionnées au 31 décembre 2015. L'impact dans les comptes consolidés est de 7,6 M€.

POLE ERYMA HOLDING	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	36 737	37 792
Résultat opérationnel courant	727	648
Résultat opérationnel	353	648
Résultat net	24	121
Trésorerie nette	2 089	2 823
Situation nette consolidée	2 486	2 334

Au 31 décembre 2015, l'effectif total du pôle ERYMA HOLDING était de 301 personnes.

La société ERYMA TELESURVEILLANCE a absorbé sa filiale à 100 % ATTI, par la transmission universelle du patrimoine de cette dernière, avec effet au 1^{er} janvier 2015. L'activité d'ATTI a été transférée au cours de l'exercice depuis Toulouse vers le pôle Production de Bordeaux. L'activité commerciale toulousaine et le suivi client a été mutualisée sur le site ERYMA SAS à Toulouse.

ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES.

(hors crédits-baux retraités en consolidation et concours bancaires courants) (en K€)

Les sociétés sans endettement à court, moyen et long termes ne sont pas pris en compte.

Pôles	Dettes à moins d'1 an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SECURITY	2 378	7 210	1 467
NEU	308	1 021	240
MAC	554	277	--
MMD	297	1 723	87
ERYMA	--	--	--
GROUPE SFPI & AUTRES	4 560	18 141	1 619
TOTAL	8 097	28 372	3 413

ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE.

Le Groupe SFPI a une trésorerie nette excédentaire. Il n'utilise pas d'instrument de couverture de taux sauf lorsque les clauses des contrats d'emprunt l'y obligent.

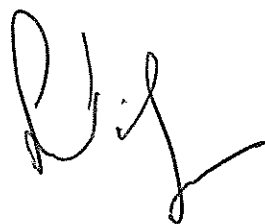
PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2016, le Groupe a pour objectif un chiffre d'affaires d'environ 525 M€.

**
* * * *

Nous souhaitons que ces diverses explications vous permettront d'avoir une bonne vision de la situation du Groupe SFPI et qu'ainsi vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

. Le Président Directeur Général :

.
.
.
.
.
.
.


. Henri MOREL

. Un Administrateur :

.
.
.
.
.
.
.


. CM-CIC INVESTISSEMENT SCR :
Représenté par Thierry WENDLING

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros

Nature des indications	07/2010 06/2011	07/2011 06/2012	07/2012 06/2013	07/2013 06/2014	07/2014 12/2015
<u>1-Capital en fin d'exercice</u>	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	18 mois
Capital Social	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990	80 972 876
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990	89 969 862
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
<u>2-Opérations & résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'Affaires	3 947 058	1 628 901	856 700	1 097 685	4 430 368
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	877 816	1 567 820	239 000	214 033	4 239 534
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements	3 052 282	1 377 147	(1 586 888)	(450 172)	6 935 788
Impôt Société	-0	--0	-0		-590 512
Résultat distribué	-0	--0	-0	-0	
<u>3-Résultat par action</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	0.35	0.62	0.09	0.09	0.05
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	1.21	0.55	(0.63)	(0.18)	0.08
Dividende attribué à chaque action					
<u>4-Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés	3	2	0.5	0	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	154 173	64 483	72 000	0	901 829
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	72 467	22 876	7 000	26	320 735

57